

Procès-Verbal

Séance du 25 Juillet 2025

L' an 2025 et le 25 Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie de FOULAIN sous la présidence de HENRY Robert, Maire

Présents : M. HENRY Robert, Maire, Mmes : EVON Isabelle, LAMIRAL Nadège, LAMURE Mireille, MM : CUSSEY BENOIT, KANDEL Maxime, PERRIN Franck, ROLLAND Julien, SIMON Jean-Michel, THIERIOT Mathieu, TOUSSENEL Roland, VIGNERON Vincent

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme FRANÇOIS Evelyne à Mme EVON Isabelle

Excusé(s) : M. PIOCHE Joffrey

Absent(s) : M. BOUHAICHA Mustapha

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12

Date de la convocation : 18/07/2025 **Date d'affichage** : 18/07/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Chaumont le : 28.07.2025

A été nommé(e) secrétaire : M. VIGNERON Vincent

Objet(s) des délibérations

Droit de préemption sur la vente de la parcelle YE N°47 située 3 Rue de la Côte au Bonheur à Foulain - 2025_07_25_57

Droit de préemption sur la vente de la parcelle AB N°143 située 5 Rue du Tahons à Foulain - 2025_07_25_58

Devis de déplacement de l'écran de vidéoprotection - 2025_07_25_59

Devis système de détection intrusion mairie de Foulain - 2025_07_25_60

Création d'un poste pour l'agence postale communale et

autorisation au maire à signer tous documents s'y afférent - 2025_07_25_61

Rapport marché public de travaux Foulain et Crenay, analyse des offres et choix de l'entreprise - 2025_07_25_62

Bail précaire à Madame Cindy Cantonnet concernant l'appentis sur la parcelle AB N°164 - 2025_07_25_63

Approbation du Procès-verbal de la séance du 13 juin 2025

Le Procès-verbal de la séance du 13 juin 2025 est approuvé à l'unanimité

Droit de préemption sur la vente de la parcelle YE N°47 située 3 Rue de la Côte au Bonheur à Foulain réf : 2025_07_25_57

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption

sur la vente de la parcelle YE N° 47 située 3 Rue de la Côte au Bonheur à Foulain. M Benoit Cussey ne prend pas part au vote.

Droit de préemption sur la vente de la parcelle AB N°143 située 5 Rue du Tahons à Foulain réf : 2025_07_25_58

Dans l'attente de la décision de l'Agglomération de Chaumont, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de la parcelle AB N°143 située 5 Rue du Tahons à Foulain

Devis de déplacement de l'écran de vidéoprotection réf : 2025_07_25_59

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le devis pour le déplacement de l'écran

de vidéoprotection décide à l'unanimité d'accepter celui-ci pour la somme de 952.50€ HT soit 1143.00€ TTC

Devis système de détection intrusion mairie de Foulain réf : 2025_07_25_60

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'accepter le devis

de système de détection intrusion à la mairie de Foulain, pour la somme de 3280.58€ HT soit 3936.70€ TTC

Ajout d'une caméra de vidéoprotection supplémentaire à Foulain

Le Conseil Municipal, est d'accord pour le principe, mais d'autres devis seront demandés, sujet reporté

Création d'un poste pour l'agence postale communale et autorisation au maire à signer tous documents s'y affèrent réf : 2025_07_25_61

Pour la tenue de l'agence postale communale, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint administratif, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 15/35èmes à compter du 1er septembre 2025,

L'agent recruté en qualité de non titulaire aura pour fonctions d'assurer toutes les

fonctions relatives au poste de gérant de l'Agence Postale Communale.

- L'agent recruté en qualité de non titulaire sera rémunéré sur la base de l'indice brut

367, indice majoré 366, correspondant au grade d'Adjoint Administratif

et autorise le maire à signer tous documents s'y affèrent

Rapport marché public de travaux Foulain et Crenay, analyse des offres et choix de l'entreprise réf : 2025_07_25_62

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le rapport d'analyse des offres du marché public de travaux relatif aux travaux de voirie sur les villages de Foulain et Crenay, décide de retenir l'offre présentée par la société Colas

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Devis désherbage annuel cimetière de Foulain

Le désherbage sera fait par les employés communaux

Bail précaire à Madame Cindy Cantonnet concernant l'appentis sur la parcelle AB N°164 réf : 2025_07_25_63

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de louer à Madame Cindy Cantonnet, un appentis de la commune situé sur la parcelle AB N° 164 pour la somme de 250€ pour 12 mois (Bail précaire)

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 0) M. Julien Rolland ne prend pas part au vote.

Informations diverses :

- Point sur la ressource en eau potable
La situation devient inquiétante sur Foulain
- Festivités du 13 et 14 juillet
Réflexion pour le tirage du feu d'artifice de l'année prochaine, changer de lieu, car les retombées sont dangereuses à Crenay
Peut-être prévoir de le tirer à Foulain
- Pétition pour les fontaines à Foulain.
Il n'y a plus d'eau dans les fontaines à Foulain car la source est tarie
- Intervention de M. Kandel sur le travail et planning des employés communaux à Crenay
Les employés communaux sont sous l'autorité fonctionnelle du Maire de la Commune, Mme Jacques Lamiral Nadège, maire délégué de Crenay, est déléguée pour assurer l'organisation, la planification et la surveillance des travaux du personnel sur Crenay, par arrêté de délégation donnée le 03.07.2025, envoyé au contrôle de légalité le 03.07.2025 et certifié exécutoire le 03.07.2025

Séance levée à: 22h07

En mairie, le 28/07/2025

Le Maire
Robert HENRY



Secrétaire de séance
M. VIGNERON Vincent

